

INSTRUCTIONS DE CANDIDATURE

Les représentant.es d'organisations non gouvernementales (ONG) qui souhaitent se joindre à la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de cette année sont invité.es à soumettre leur candidature conformément aux directives énoncées ci-dessous. Le processus de candidature comprend deux étapes : la vérification et la validation des critères d'admissibilité (étape 1), puis la transmission du dossier de candidature (étape 2).

Les candidat.es doivent satisfaire aux critères d'admissibilité établis. Ces conditions minimales visent à maintenir une délégation stratégique, structurée et de taille optimale, garantissant un équilibre harmonieux des perspectives et des champs d'expertise. Veuillez noter que le respect des critères d'admissibilité ne garantit pas la sélection. Les candidat.es admissibles sont invité.es à passer à l'étape 2 des directives afin de soumettre leur dossier de candidature.

Une fois soumis, les dossiers de candidature feront l'objet d'un examen et seul un nombre limité de candidat.es sera sélectionné pour se joindre à la délégation canadienne. Nous nous efforcerons de communiquer les résultats à l'ensemble des candidates et candidats, que leur demande soit retenue ou non, dans un délai d'une à trois semaines suivant la date limite de dépôt.

Les candidat.es retenu.es devront se conformer aux règles de conduite et devront signer un formulaire d'accord de participation et de règles de conduite, tel que fourni à l'Annexe 1.

Étape 1 : Critères d'admissibilité

Les candidat.es doivent satisfaire aux critères d'admissibilité énoncés ci-dessous. Ces conditions établissent le seuil minimal requis pour que les ONG puissent présenter une candidature. Il est également recommandé aux candidat.es de prendre connaissance de l'accord de participation et des règles de conduite présentés à l'Annexe 1 au moment de valider leur admissibilité. Les candidat.es doivent obligatoirement remplir les conditions minimales suivantes :

- Être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e;
- Être âgé.e d'au moins 18 ans;
- Représenter une organisation non gouvernementale (ONG) basée au Canada dont la mission ou les activités sont clairement axées sur l'eau douce;
- Être en mesure d'obtenir les visas nécessaires (le cas échéant) et de voyager à la Conférence à ses propres frais;
- Être disponible pour participer, selon les besoins, aux réunions et séances d'informations avec la délégation canadienne avant, pendant et après la Conférence.

Étape 2 : Processus de candidature

Une fois l'admissibilité confirmée, les candidat.es doivent présenter un dossier de candidature incluant les éléments suivants :

1. Une lettre de présentation (maximum 1000 mots) comprenant les éléments suivants :
 - a. Critères d'admissibilité : une déclaration claire que les critères d'admissibilité minimaux énoncés à l'étape 1 sont respectés;
 - b. Pertinence thématique : une brève description de la manière dont leur rôle ou leur organisation s'aligne sur les thèmes de la Conférence;
 - c. Preuve de travail : les candidat.es doivent fournir une description de leur engagement soutenu au cours des trois dernières années pour maintenir la sécurité, la propreté et la gestion de l'eau au Canada;
 - d. Antécédents de participation : une description de leur expérience au sein de forums internationaux ou multilatéraux sur l'eau douce et/ou d'activités nationales liées à l'eau douce
 - e. Définition d'un objectif clair : une description du rôle qu'ils prévoient de jouer lors de la Conférence des Nations Unies, par exemple leur participation à un événement en parallèle;
 - f. Une reconnaissance écrite de leur volonté d'accepter et de signer l'accord de participation et les règles de conduite, tel que fourni à l'Annexe 1.
2. Un curriculum vitae (CV);
3. Deux lettres d'appui provenant de deux ONG distinctes;
4. Une preuve de citoyenneté canadienne ou de statut de résident permanent.

Veuillez faire parvenir votre dossier de candidature à Water-Eau@cwa-aec.gc.ca au plus tard le 6 octobre 2026. Les représentant.es retenu.es seront contacté.es par courriel d'une à trois semaines après la date limite de dépôt. Veuillez noter que la participation à la délégation n'est confirmée qu'une fois le ou la candidat.e sélectionné.e a pris connaissance et signé l'accord de participation et les règles de conduite. Les candidat.es sont entièrement responsables de la planification logistique et de tous les coûts associés à leur participation à la Conférence.

Nous vous remercions de votre intérêt et attendons vos candidatures avec impatience.

Avis de confidentialité

La collecte des renseignements personnels dans le cadre de ce processus de candidature s'effectue en vertu du paragraphe 6(1) de la *Loi sur l'Agence canadienne de l'eau* et du paragraphe 7(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces renseignements serviront à évaluer l'admissibilité des organisations non gouvernementales et de leurs représentant.es souhaitant se joindre à la délégation

canadienne pour la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026, à sélectionner les représentant.es de la délégation, ainsi qu'à soutenir la participation et l'accréditation des candidat.es retenu.es.

La collecte et la divulgation de renseignements personnels sont effectuées conformément à la description et aux usages compatibles du Fichier de renseignements personnels **[POU938 Activité de sensibilisation](#)**.

Toute question ou tout commentaire concernant le présent avis de confidentialité ou le traitement des renseignements personnels peut être adressé à l'Unité de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'Agence de l'eau du Canada à atip-aiprp@cwa-aec.gc.ca.

Si vous estimez que l'Agence de l'eau du Canada n'a pas suffisamment respecté votre vie privée, vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada
30, rue Victoria
Gatineau, Québec
K1A 1H3

Sans frais: 1-800-282-1376
Site web: <https://www.priv.gc.ca/>

Annexe 1 : Exemple d'entente de participation et règles de conduite

DÉLÉGATION CANADIENNE – ENTENTE DE PARTICIPATION ET RÈGLES DE CONDUITE

NOM ET TITRE: _____

ORGANISATION: _____

J'accepte par la présente l'invitation du président de l'Agence de l'eau du Canada (chef de la délégation) à participer en tant que membre de la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur l'eau, du 8 au 10 décembre 2026, qui se tiendra à Abu Dhabi, organisée conjointement par les Émirats arabes unis et la république du Sénégal.

J'accepte les responsabilités suivantes en tant que membre de la délégation:

- a) je m'engage à respecter l'autorité du chef de la délégation sur toutes les questions relatives à ma conduite en tant que membre de la délégation;
- b) je m'engage à respecter la confidentialité des échanges et des décisions prises lors des réunions, qu'elles soient formelles ou informelles, tant entre les membres de la délégation qu'avec ceux des autres délégations;
- c) je ne n'utiliserai pas mon statut de délégué.e canadien.ne pour atteindre des buts et des objectifs organisationnels qui ne correspondent pas aux objectifs canadiens, tels qu'ils sont interprétés par le chef de la délégation ou son représentant;
- d) je n'interviendrai pas dans les débats, les négociations ou les occasions de prendre la parole lorsque cette dernière est réservée au chef de la délégation ou à ses représentants désignés, en tant que membre de la délégation, ni au nom du Canada, ni au nom d'une organisation non gouvernementale, sauf autorisation expresse du chef de la délégation;
- e) j'assurerai que toute information, quel qu'en soit le format, qui m'est communiquée dans le cadre de mon appartenance à la délégation canadienne, soit protégée contre toute divulgation à des tiers ;
- f) je ne donnerai pas d'entrevues aux médias de quelque nature que ce soit et je ne ferai pas de déclarations publiques sur les médias sociaux ou d'autres plateformes numériques qui représentent ou sous-entendent une position officielle du gouvernement du Canada, sauf autorisation expresse du chef de la délégation;
- g) je consens la collecte, utilisation, et transmission des données personnelles à l'Agence de l'eau du Canada dans le but d'assister à la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2026, en tant que membre de la délégation canadienne. Toutes

les données personnelles transmises seront traitées de manière strictement confidentielle et seront uniquement accessibles au personnel autorisé directement impliqué dans le processus d'accréditation, y compris des personnes représentant l'Agence, la Mission permanente du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et d'autres entités jugées pertinentes par l'Agence. Une fois l'accréditation accordée, toutes les informations personnelles soumises sous forme électronique seront supprimées définitivement des systèmes ministériels dans les 30 jours suivant la clôture de la Conférence. Nous éliminerons les renseignements recueillis auprès des candidat.es non retenu.es une fois que nous aurons confirmé les sélections.

Je comprends que si je ne respecte pas l'une des conditions susmentionnées, ma participation à la délégation canadienne sera révoquée. Je comprends également que si je ne respecte pas l'une ou l'autre des conditions susmentionnées, moi-même et l'organisation que je représente pourrions être exclus des futures délégations canadiennes.

Je reconnais avoir lu et compris la présente entente de participation et les règles de conduite, et j'accepte volontairement les responsabilités et obligations qui y sont énoncées.

Signature : _____ Date : _____